



LE TRAIT D'UNION

Saint-Piat et ses Hameaux



Bulletin Communal d'Information

N° 80 – Octobre 2015

*Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie.
Les comptes rendus succincts sont consultables sur le site www.saint-piat.fr*



Le mot « **RUMEUR** », du latin « **rumor** », signifie : bruit vague, bruit qui court, nouvelle sans certitude garantie.

La rumeur est sans doute le plus vieux média du monde. Les nouveaux canaux de communication lui assurent une folle vitesse de propagation. La rumeur compose pour la littérature une matière première dont les ressorts sont infinis de Virgile à Beaumarchais en passant par Gabriel Garcia Marquez. Notre quotidien fourmille de ces nouvelles où le réel côtoie l'imaginaire.

Les formules - on raconte..., il se dit..., je tiens d'un ami..., qui concernent la commune n'auraient pas leur place si l'information vraie était suffisante. C'est ce que nous essayons de faire avec le « trait d'union ». Pourtant, cela ne semble pas être assez, malgré le fait que ma porte soit toujours ouverte pendant les permanences. Vous avez tout le loisir de venir vous renseigner directement à la source.

Je parle de la rumeur car celle-ci véhiculait, par exemple, que la salle des fêtes ne serait pas prête pour la rentrée. Les paris étaient pris à tort. Les travaux sont terminés et correctement effectués.



Autre exemple, certains s'inquiètent au sujet de leur assainissement non conforme, alors qu'en réalité, pour l'instant, la commune ne s'intéresse qu'aux cessions immobilières. Depuis janvier 2011, la Loi oblige les acheteurs à réhabiliter, dans l'année, leur installation autonome, dans le cas d'un diagnostic non conforme. Ce 8^{ème} diagnostic obligatoire est à fournir au notaire, lors de la signature de la transaction immobilière.

Là encore, certains, probablement en non-conformité, ont exagéré la rumeur. J'ai reçu, un par un, les administrés concernés qui m'ont interpellée (la plupart, mal informés par leur notaire). Concernant le Syndicat des Eaux, vous trouverez dans ce bulletin communal, un article de Monsieur MARSOT, Président du SIE, qui vous apportera des précisions sur les actions engagées en matière d'assainissement public collectif.

Enfin, le dernier cas en date concerne cette « pseudo tentative d'enlèvement » que j'ai apprise chez les commerçants et par courriel. Il est évident que les gendarmes auraient averti les Maires si cela s'était avéré. En revanche, les personnes à l'origine de cette rumeur, si elles étaient de bonne foi, auraient dû en priorité appeler les gendarmes. Tout ça pour dire que, dans le passé, la rumeur a déjà fait beaucoup de mal. Il est temps d'être prudent dans ce que l'on colporte, encore plus avec les réseaux sociaux.

Enfin, signe des temps peut-être, vous trouverez, par cette liste non exhaustive, un rappel des règles basiques de comportement citoyen : des sacs pour les déjections canines sont mis à la disposition des propriétaires de chien mais malheureusement le chemin de halage redevient sale ; les voitures stationnent sur les trottoirs, on ne les rentre plus dans sa cour, alors que c'est obligatoire ; comme si c'était normal, on emprunte les sens interdits ; on tond sa pelouse mais on oublie ce qui est autour, ou alors on coupe sans discuter la haie de son voisin, parce que cela gêne...



JE JETTE...

mes papiers, mes emballages, mes canettes... dans les poubelles prévues à cet effet et non sur la voie publique.



JE DÉPOSE...

mes objets encombrants à la déchetterie. Je ne les abandonne pas dans la nature ou sur le trottoir.



JE RAMASSE...

les déjections de mon chien sur les trottoirs, les aires de jeux et les espaces verts.



J'ENTRETIENS...

les abords de ma propriété : nettoyage de mon trottoir et taille de mes arbres.



JE RESPECTE...

les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux et les propriétés privées.



J'INFORME...

les élus, les Services Techniques ou la Police Municipale en cas de non-respect de ces obligations.

J'ai commandé un carnet de contraventions, je vais malheureusement être obligée de sévir, puisqu'il semble qu'il n'y ait que cela qui fonctionne, autant faire payer ceux qui nous obligent à dépenser le plus en entretien ou sécurité.

Je suis désolée que cet édito finalement ne soit consacré qu'à des reproches qui ne s'adressent, heureusement, qu'à peu d'entre vous, je me devais de le signaler.

Je vous retrouverai tous, avec plaisir, au repas des aînés, à la St Nicolas ou aux vœux du Maire.

Toutefois, je le répète, les administrés qui ont besoin d'explications, peuvent, à tout moment, venir boire un café à la mairie.

L'actualité de tous les jours nous rappelle la chance que nous avons de vivre en France, et pas n'importe où en France, dans un village agréable, alors ayons un peu d'empathie envers les autres.

A bientôt.

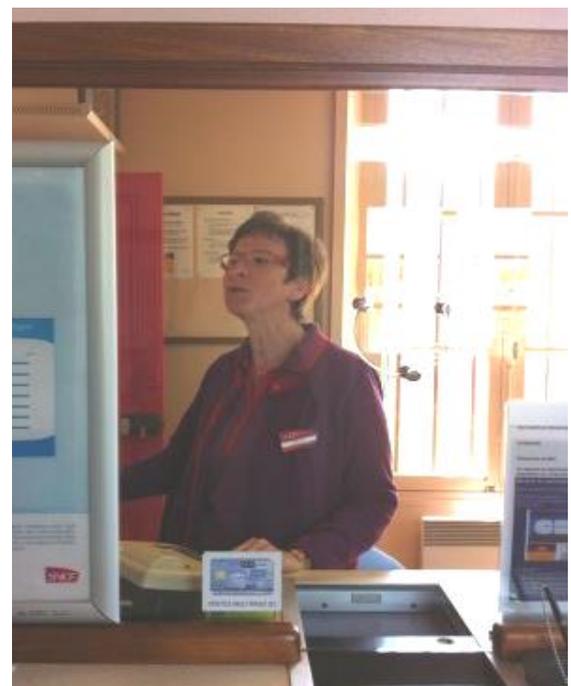


[Le même visage depuis 1990 en gare de St Piat... à votre service](#)

« J'aime être proche des clients. Ils savent que je suis là pour eux. Et puis, je les connais. On a nos habitudes. Le matin, c'est la course. Alors, si j'ai la moindre information, je prends mon micro et je la leur communique. Je leur facilite un peu la vie à ma manière. En avril, j'ai fêté mes 25 ans au sein de cette gare. J'y ai fait toute ma carrière. C'est un peu chez moi. Dans une grande gare, c'est comme dans une grande ville, on passe à côté des gens. Ici je suis utile et je me sens bien ! »

Vous êtes près de 300 personnes à fréquenter cette gare chaque jour. Sylvie vous a sans aucun doute aidés à un moment ou à un autre.

Cet interview avait été réalisé par Monsieur Jacques Bouffard, responsable de ligne Le Mans/Chartres/ Paris. Depuis celui-ci a été appelé à d'autres fonctions.





EVENEMENTS

Œufs de Pâques

L'habitude est prise, et nous en sommes heureux, les enfants et les jeunes, souvent accompagnés de leurs parents, sont à ce rendez-vous incontournable désormais. Tous gourmands, n'est-ce pas ? Ils viennent passer un moment convivial. Cette matinée ensoleillée annonçait un beau printemps.



13 et 14 juillet 2015

Une fois encore tout était réuni, le beau temps, mais surtout les animations proposées par les associations Twirl Dance et les Amis d'Illschwang, les Dragons de Noailles ainsi que la Compagnie des Balcons. Et bien sûr, l'indispensable aide des bénévoles qui répondent toujours présents, afin que nous passions une bonne et belle journée. A tous MERCI.



EVENEMENTS



Manifestampe

L'exposition de gravures organisée à Saint-Piat dans la Salle de Boever, et qui se déroulait dans le cadre de la 37^{ème} Fête de l'Estampe 2015, s'est clôturée le mercredi 27 mai.

Comme l'an passé, le succès a été au rendez-vous de cette rencontre. Les nombreux visiteurs n'ont pas manqué d'être intéressés par les différentes techniques utilisées dans la cinquantaine de travaux présentés.

La présence des artistes tout au long de l'exposition a été un plus dans cette manifestation et le public a eu ainsi tous les éclaircissements nécessaires...et passionnés !

Les scolaires ont pu bénéficier de visites spécifiques adaptées à leur âge. Ils ont pu recevoir quelques explications, voir différents outils de gravure en démonstration, et comprendre le mécanisme des presses à gravure grâce à une petite presse qui leur était présentée.



Conseil municipal des enfants

La commune a souhaité créer un conseil municipal des enfants. Neuf enfants des classes de CE2, CM1, CM2 ont été élus le 16 décembre 2014. Avec eux deux projets ont été validés et réalisés :

En avril « **le grand nettoyage de printemps** » a rassemblé enfants et adultes. Les enfants ont suggéré que le concours du plus gros sac soit organisé. Le samedi matin, deux groupes ont arpenté les chemins et routes de la commune. La récolte a été « fructueuse » puisque pas loin de 100 kilos de débris ont été rapportés. Alicia LEONARDON a reçu un diplôme pour avoir rapporté le sac le plus lourd (11 kilos), suivi de près par Merwan ABASSI-ROUAUT (10,5 kilos). Cette opération s'est avérée utile, mais on déplore cependant le manque de civisme de certains qui n'hésitent pas à jeter des tas d'objets, sans se soucier de l'environnement et de la nuisance que cela induit. A l'issue de cette journée, un noisetier pourpre a été planté à l'arboretum et un pot a été servi aux participants.

Les enfants rééliront en octobre, pour la deuxième année, un nouveau CME.

Construction d'hôtel d'insectes :

Le 12 mai, un jour de grand beau temps, les enfants ont réalisé avec des adultes, et l'appui pédagogique d'un technicien de l'association hommes et territoire, un hôtel d'insectes. Ceci pour favoriser la biodiversité. Ils ont eux-mêmes percé, scié le bois. Le bâti avait été fabriqué par les employés communaux.

Aujourd'hui on peut voir que l'hôtel remplit son rôle puisque les variétés d'insectes attendues sont venues s'y installer. Un deuxième hôtel d'insectes a été installé dans le Jardin d'Illschwang.





EVENEMENTS

15 août 2015

Commémoration des combats de 1940

Comme chaque année, nous avons fêté la Libération de Saint-Piat par la 7^{ème} Division Blindée Américaine qui mettait fin à 4 années de misère tant morale que physique.

L'an dernier, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de cette Libération, nous avons rendu hommage aux hommes et aux femmes qui, durant ces années noires, ont permis à la France de garder la tête haute et ont contribué à faire de nous aujourd'hui, des hommes et des femmes libres.

Leurs noms sont inscrits sur ce monument et quelques plaques de nos rues ou de nos places rappellent leur souvenir.



Mais qui se souvient de ceux qui, 4 ans auparavant, sont venus de leur lointaine Afrique, abandonnant leurs villages, leurs campagnes ensoleillées, pour défendre la France, comme leurs pères et leurs grands-pères l'avaient déjà fait en 1914-18.

Qui se souvient de ces soldats du 26^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais qui, en juin 1940, ont donné leurs vies pour défendre notre territoire, nos villages. Certes ce petit monument nous rappelle leur sacrifice, mais il ignore leurs noms.

C'est pourquoi, en cette année du 75^{ème} anniversaire de ces terribles combats, il convient de leur rendre un hommage tout particulier, en présence de M Saliou DIEMG, 1^{er} Conseiller à l'ambassade du Sénégal à Paris.

Le 26^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais est le dernier Régiment colonial mobilisé en 1940. Il a été constitué à Dakar - d'où son nom - le 25 avril 1940 à partir de plusieurs unités basées en Afrique. Il faisait partie de la 8^{ème} Division d'Infanterie Coloniale nouvellement constituée et devenue presque immédiatement 8^{ème} Division Légère après avoir été amputée d'une bonne partie de ses forces.

Envoyé en urgence dans la région de Maintenon, pour contenir l'avancée de l'armée allemande, la division et le 26^{ème} R.T.S. étaient engagés, dans les pires conditions, sur le front à partir du 8 juin 1940, soit moins de deux mois après sa création.

Mais, comme le mentionnera le Général Deschenes en citant l'exemple de cette 8^{ème} Division et des Régiments qui la composaient, " ...animés d'un excellent moral, ils supporteront vaillamment l'épreuve du feu et en deux semaines d'opérations ininterrompues et épuisantes, combats le jour, replis la nuit, ils prouveront - comme toutes les troupes d'Afrique - leur valeur guerrière, tenant tête à l'adversaire dans les meilleures traditions d'abnégation et de courage..."

Entre le 8 juin et le 25 juin, le 26^{ème} R.T.S. perdra 2446 hommes sur 3017 dont 50 officiers sur 84. Ces pertes figurent parmi les plus élevées des unités combattantes.

Un des témoignages les plus éclatants, est celui du combat mené par ses soldats sur notre commune et sur les communes avoisinantes de Chartainvilliers, de Feugerolles, de Néron ou de Pierres, le dimanche 16 juin 1940.

Au cours de cette journée, près de 200 tirailleurs du Régiment seront tués. Le quart de l'effectif du groupement chargé d'aller occuper Maintenon pour protéger le flanc droit du Régiment et de la Division, disparaîtra. Sur le plateau qui borde la vallée de l'Eure, on comptera 23 morts sur notre commune autour du hameau de Grogneul, 47 sur Chartainvilliers. Sur Saint-Piat, toute la Section du Lieutenant DOLZY sera pratiquement anéantie. Faut-il, aussi, rappeler que parmi les morts relevés le lendemain figureront des tirailleurs dépouillés de leur plaque d'identité qui resteront inconnus, des blessés graves achevés et probablement des prisonniers abattus sommairement.

En rappelant leurs noms, souhaitons que leur souvenir reste gravé dans nos mémoires, car comme l'a écrit Samuel M'BAJUM dans son livre "Les combattants africains dits Tirailleurs Sénégalais au secours de la France" **il n'y a de véritable mort que dans l'oubli**

Tirailleur Penda ABDOUL

Tirailleur N'Diaye ALIOUNE

Tirailleur M'Baye BABACAR

Tirailleur Alhamadou Tambara
BEIDARI

Tirailleur Bi Toa BÉMA

Tirailleur Simbini BOUBOU

Lieutenant Robert DOLZY

Tirailleur N'Dia GONA

Tirailleur Fori KAPIGNON

Tirailleur Koffi KOUAMI

Tirailleur Ningue MAGATTE

Tirailleur Oumar MAMADOU

Tirailleur Diague MATAR

Tirailleur M'Bengue MOUSSA

Tirailleur Dié N'GUESSAN

Tirailleur Kamara SADIO

Tirailleur Néré Kouloubali SAMBA

Tirailleur Thiam SEYKHOU

Caporal Ouattara SOUNGARI

Sergent-chef Kaïta TIÉMOKO

Tirailleur Tou TIERYOU

Tirailleur TRION

Tirailleur inconnu

Pour qu'ils continuent à vivre dans nos cœurs, ne les oublions pas.



Les échappées à vélo

Les échappées à Vélo, organisées par la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon et le soutien de la Région Centre-Val de Loir, sont passées à Saint-Piat le dimanche 20 septembre 2015. Les participants ont apprécié l'organisation et la mise à disposition des tables et bancs pour le pique-nique au jardin d'Illschwang.





EVENEMENTS

Muséal aux Dolmens de Changé

Le Musée des mégalithes de Changé a été inauguré le 19 septembre 2015 lors des Journées Européennes du Patrimoine, grâce à l'investissement de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon, du Comité d'Étude, de Documentation et de Sauvegarde de la Nature, et de leurs partenaires.



Installation d'une borne électrique

La borne de recharge pour les véhicules électriques a été installée le 22 septembre 2015, Place Vauvillier, et est prête à être utilisée. Elle est équipée de 3 types de prises. Son utilisation requiert un badge d'accès que vous pouvez demander en remplissant le formulaire en ligne sur le site du SDE 28.

<http://sde28.fr/index.php/4-parti>



Semaine du Livre



La Semaine du Livre pour l'Enfance et la Jeunesse a été reconduite du lundi 28 septembre au samedi 3 octobre. Cette manifestation, organisée par la CCTVM et la compagnie « Textes et Rêves », fut l'occasion pour les élèves de primaire des écoles de la CCTVM de découvrir quelques 2000 livres. Comme les années précédentes, le dernier jour a été ouvert au public avec présentation d'un spectacle mêlant poèmes et chansons, présenté par les comédiens de la troupe.



Urbanisme et Travaux

Les travaux que nous devons entreprendre à Changé, rue de la Liberté, sont repoussés à l'année prochaine. Il nous manquait des informations importantes émanant du, SDICS, que nous n'avons eu que récemment.

La réfection de la D6 dans la traverse de Changé est reportée en 2016 d'après les informations qui nous ont été données par le Département.

Les Amis d'Illschwang

Au début du printemps, non seulement des dégradations ont été constatées, une fois de plus au stade de football, mais il y a aussi eu une tentative d'effraction sur les vestiaires. Les membres de l'association ont réparé tous les dégâts.

S I R P

Les 4 élus de St Piat siégeant au conseil syndical du RPI ont voté contre le budget présenté pour 2015, qui ne correspondait pas, à leur avis, au principe de sincérité.

En effet ce budget, en augmentation, est équilibré par la participation des communes, et St Piat ne pouvait s'engager sur des dépenses non maîtrisées.

L'acquisition d'un nouveau car scolaire, proposée depuis plusieurs années, mais pourtant refusée par certains, était à notre sens la seule nouvelle dépense indispensable.

La loi « NOTRe » prévoit que les syndicats du type RPI doivent être dissous. Hors il est peu probable que la CCTVM puisse reprendre cette compétence, et de ce fait, après dissolution du syndicat, ce sont les communes qui en « hériterait »

Affaire à suivre...



Point sur l'avancement du projet de création d'une annexe à Saint-Piat de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Maintenon

Après avoir été signé par le docteur LEPINE, médecin de Saint-Piat et le docteur GAUTIER, médecin coordonnateur de la MSP de Maintenon, notre dossier de création d'annexe MSP à Saint-Piat est entre les mains de l'ARS (Agence Régionale de Santé) depuis fin juillet.

Une réunion s'est tenue le 29 septembre à la Mairie réunissant deux représentants de l'ARS en charge du dossier, deux représentants de la commune, Michèle MARTIN et Jean-Philippe SIMON et le docteur LEPINE.

Cette réunion a permis aux représentants de l'ARS de bien prendre la mesure de nos motivations pour servir l'intérêt pour la commune de consolider l'offre médicale et améliorer son accueil au profit de notre population.

L'Agence Régionale de Santé doit maintenant formuler son avis définitif.

Celui-ci sera pris en compte le 29 octobre prochain par les services de la Préfecture pour accorder les subventions (Etat, Région, Département), nécessaires pour financer l'opération immobilière dont l'enveloppe financière prévisionnelle s'élève à 130 000€.

L'ouverture de l'annexe de Saint-Piat est prévue courant premier semestre 2017.



INFORMATIONS

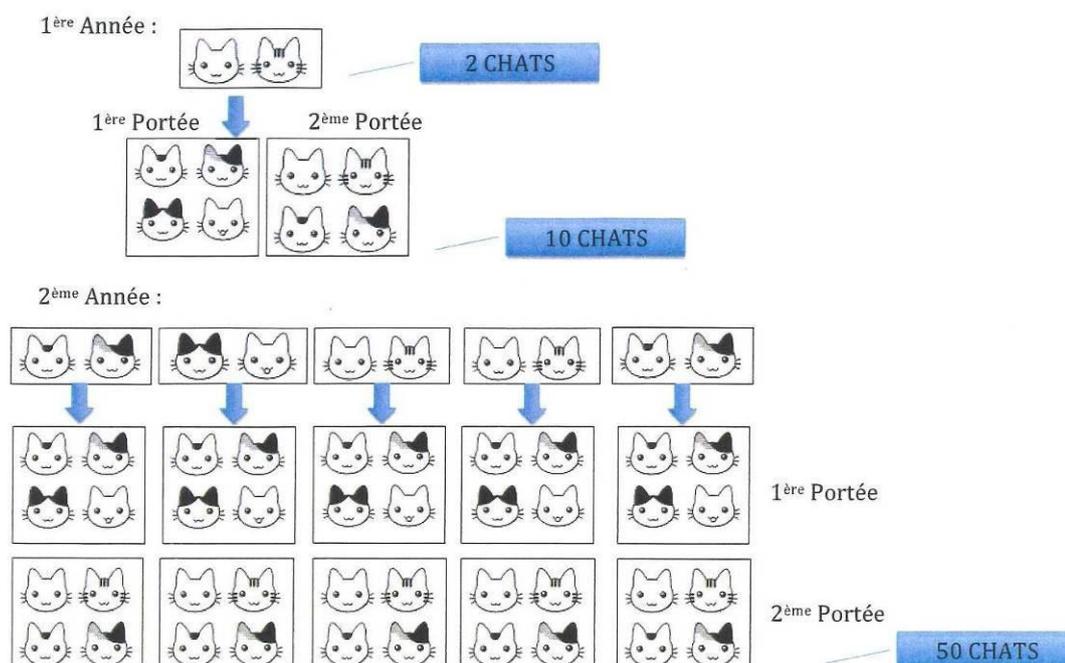
Stérilisation des chats

L'école du Chat (association loi 1901), 7 rue du Lavoir à Changé (Saint-Piat), aide les personnes à faibles ressources, sur justificatif du RSA, pour la stérilisation et l'identification de leurs chats. Cet acte permet de lutter contre la prolifération des chats errants et contre l'abandon.



L'IMPORTANT DE LA STERILISATION

- Effet de la non stérilisation : PROLIFERATION



L'association cherche d'autre part, de façon régulière, des familles d'accueil pour héberger chats et chatons. Vous pouvez contacter Madame Françoise BENMEZIANI au 02.37.32.61.92 ou au 06.29.05.60.44.

Déclaration des chiens

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien inscrit sur la liste des chiens de 1^{ère} (chiens d'attaque) et 2^è (chiens de défense et de garde) catégories, susceptibles d'être dangereux, doit remplir un dossier de déclaration à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal ou, quand il diffère de celui de son propriétaire, du lieu de séjour habituel de l'animal.

Les pêcheurs de Jouy et ses environs

L'association de pêcheurs locaux invite les détenteurs de permis de l'année 2015 à participer à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 31 octobre à 15h00 dans la salle Geneviève De Boever, à Saint-Piat.

- Information sur l'année écoulée,
- Prévision de l'alevinage en novembre 2015,
- Bilan financier,
- Election d'un nouveau conseil d'administration pour une durée de 5 ans.

Nous espérons la présence de nombreux pêcheurs.

Le Président, Guy POITRIMOLT.



DERNIÈRES NOUVELLES DU SYNDICAT DES EAUX

Le budget adopté par le Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Piat/Mévoisins pour l'année 2015 devait permettre de répondre aux trois priorités proposées par son Président, à savoir :

- le remplacement de la secrétaire du Syndicat pour permettre un fonctionnement normal du Syndicat,
- la remise à niveau du réseau d'eau potable en réparant les fuites mises à jour par l'étude diagnostique lancée en septembre 2011,
- l'établissement et la mise à l'enquête publique du Schéma Directeur d'Assainissement, élément incontournable pour pouvoir envisager d'engager une extension du réseau d'assainissement collectif.

A ce jour voici où nous en sommes :

Premier point :

Par arrêté du 17 août 2015, Monsieur Michaël DUMOUCHEZ a été recruté en Contrat à Durée Déterminée (C.D.D.) à temps partiel, en tant qu'Adjoint administratif de 1^{ère} classe, pour assurer le secrétariat du Syndicat. Du fait du statut des personnels des Collectivités locales, il a été embauché pour une période de six mois, renouvelable dans la limite de la durée d'indisponibilité de la titulaire actuelle, en congé parental depuis plusieurs années et pour encore au moins deux ans.

Cette embauche devrait permettre au Syndicat de retrouver un fonctionnement plus normal avec notamment une ouverture au public lundi et jeudi après-midi.

Deuxième point :

Les travaux de réparation des fuites les plus importantes détectées lors du diagnostic et de remise à la cote de bouches à clé totalement enfouies, travaux confiés à l'entreprise SOGEA, sont en cours d'achèvement. Ceci devrait nous permettre de réduire considérablement le volume d'eau perdu. Rappelons que ces fuites représentent une perte de l'ordre de 8 à 9 m³ par heure et pratiquement la moitié des 147 000 m³ achetés chaque année au Syndicat de pompage de la région de Soulaire. L'économie ainsi réalisée devrait être de l'ordre de 20 000 euros.

Troisième point :

Suite aux dernières discussions menées avec elle, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie nous a confirmé la possibilité d'aides pour l'extension du réseau d'assainissement sous forme de petites opérations jumelées permettant un maximum de raccordements au réseau public d'assainissement et à la station d'épuration.

Elle y met cependant une condition impérative : l'existence d'un Schéma Directeur d'Assainissement.

La réalisation d'un tel schéma avait été engagée en 1994 et le dossier correspondant soumis à enquête publique sur les deux communes du Syndicat, du 12 novembre au 12 décembre 1996. Malheureusement les observations du Commissaire-enquêteur avaient conduit le Préfet à demander, d'une part, de revoir le dossier et, d'autre part, de lancer une nouvelle enquête publique.

Cette deuxième enquête s'était déroulée du 7 mai au 7 juin 1998 et avait conduit à un avis favorable du Commissaire-enquêteur. Cependant, force est de constater, qu'assez curieusement, le Comité syndical de l'époque n'avait donné aucune suite à cette procédure.

Étant donc dans l'obligation de reprendre toute la procédure, nous avons pu retrouver le cabinet qui avait réalisé les premiers dossiers, de façon à faciliter la recherche des études qui n'ont pu être retrouvées ni dans les archives du Syndicat, ni dans celles des deux mairies de Saint-Piat et de Mévoisins. Nous pourrions faire, ainsi, l'économie d'une nouvelle campagne de sondages et d'études de terrain.

Le marché a été passé le 9 juin 2015 avec cette société ; elle devrait nous remettre son travail courant octobre afin de pouvoir lancer l'enquête publique fin 2015 ou début 2016 en fonction de la désignation d'un Commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal administratif d'Orléans.

Message de la Prévention Routière : Le chemin de l'école en toute sécurité.



L'enfant dans la rue est particulièrement vulnérable. Sa petite taille ne lui permet pas de voir les voitures aussi bien que les adultes, ni d'être bien vu car il est, le plus souvent, masqué par les véhicules stationnés. Il a du mal également à anticiper le danger. Il perçoit mal les distances et les mouvements et repère avec difficulté l'origine des sons.

Message du CCAS

La sécurité des enfants dépend aussi des adultes, entre autre de leurs parents. Leur conduite doit être exemplaire, se garer sur le parking d'une école doit se faire de manière sécuritaire.

Ne pas se garer sur les deux côtés des trottoirs, en particulier lorsque ceux-ci sont recouverts d'une peinture jaune signifiant, selon le Code de la Route, interdiction de stationner.

Cela met en danger les piétons qui n'ont plus de passage et doivent se déplacer sur la chaussée ; les voitures qui sortent du parking n'ont plus de visibilité (ce qui est le cas à l'école de Saint-Piat).

Nous vous invitons à respecter ces consignes.

Gymnastique mémoire

Au printemps 2015, un stage gym équilibre a été organisé avec succès pour les seniors.

Une quinzaine de personnes ont pu bénéficier de cette formation ayant pour but d'accroître son équilibre par des exercices adaptés, et de modifier certains comportements risquant d'engendrer des chutes (faire attention aux obstacles pendant la marche, suppression des tapis dans l'habitat...).

Fort de cette expérience, l'EPGV propose de mettre en place dès le mois de novembre un stage de gym mémoire destinés aux seniors.

Ce stage se déroulera le mercredi matin dans la salle des fêtes à partir du 17 novembre 2015, il a pour but de stimuler la mémoire et de proposer des moyens mnémotechniques d'aide à la mémoire.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà contacter l'animatrice Mme FIRINO au 06 84 13 13 99.

Nouveau Président au Club de la Vallée

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur LESCAT qui, après 20 ans de présidence, m'a laissé sa place.

En quelques mots, les membres du Club de la Vallée se rencontrent 2 fois par mois **les 1ers et 3èmes Mardi du mois, de 14H à 18H à la salle des fêtes de Saint Piat** pour discuter, participer à des jeux ... et ce, en toute convivialité.

Le Club est ouvert aux retraités ; toute personne est la bienvenue. Venez nous rejoindre.

D'ores et déjà, une date à retenir : **Dimanche 11 octobre 2015**

Nous organisons un LOTO ouvert à TOUS : petits et grands, jeunes et anciens

De nombreux lots sont à gagner dont une Télé HD 97 cm... Alors à bientôt.

Serge TARDIEU, Président du Club de la Vallée, 02-37-32-43-29



Bibliothèque de Saint-Piat : URGENT !

La bibliothèque recherche des bénévoles pour lui permettre d'accueillir les classes de l'école de Saint-Piat de la maternelle au CE2 (par groupes de 13 élèves maximum encadrés par 2 bénévoles) le mardi matin ou le jeudi matin de 9h à 12h.

Si vous êtes disponible et intéressé(e), merci de contacter Martine Simon à la bibliothèque le lundi entre 17h et 19h ou par téléphone au 06 60 80 47 92.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Saint-Piat.

Vivre chez soi en toute sécurité, c'est possible avec la téléassistance.



Comment ça marche ?

1- Appel :

D'une simple pression sur le bouton du déclencheur (pendentif ou bracelet) votre appel est envoyé à notre centrale d'écoute qui fonctionne 24H sur 24 et 7 jours sur 7.

2- Dialogue :

L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.

3- Intervention et secours :

Présence verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Pour plus de renseignements : Tél : 02 37 30 45 45

Adresse : Présence Verte Eure et Loir 5 rue Chanzy 28037 CHARTRES Cedex

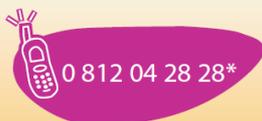
Site internet : www.presenceverte.fr – Courriel : pv28@presenceverte.fr



Transbeauce à la demande

- une offre de transport de 9h à 17h du lundi au samedi

- sur réservation au



(du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30)

- pour des déplacements dans votre arrondissement ou canton de résidence

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe



Ce service est accessible aux personnes à mobilité réduite

Transbeauce

Eure & Loir
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DATES A RETENIR

9 octobre 2015 : réunion de sensibilisation et d'information avec la Gendarmerie Nationale
11 octobre 2015 : loto du Club de la Vallée
24 octobre 2015 : repas des retraités
25 octobre 2015 : marché Saint Just de l'Amicale
8 novembre 2015 : bourse aux jouets de l'APE
11 novembre 2015 : commémoration 1918
14 & 15 novembre 2015 : représentation théâtrale des Bableurs

22 novembre 2015 : marché de Noël de la Paroisse
28 novembre 2015 : bal du foot
5 décembre 2015 : Saint Nicolas
13 décembre 2015 : spectacle de Noël par l'Amicale
31 décembre 2015 : Saint Sylvestre des Amis d'Illschwang
15 janvier 2016 : vœux de la municipalité
28 février 2016 : loto de l'APE